Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D11DFB_NO26-DE

Direction des Finances et du Budget / JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

11- AVANCE DE TRESORERIE AU CCAS DE FOUGERES

Rapporteur : M. BOUVATTIER

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est en attente de plusieurs notifications de recettes et versements de financeurs (Département d'Ille-et-Vilaine, Agence Régionale de Santé).

Le Centre Communal d'Action Sociale présente donc un besoin de trésorerie sur cette fin d'année en raison de l'attente de ces versements.

Afin de s'assurer de la capacité de trésorerie du CCAS, il est proposé, avec l'avis favorable de la commission des Finances, d'accorder une avance de trésorerie de 300 000 € au CCAS jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette avance devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2026.

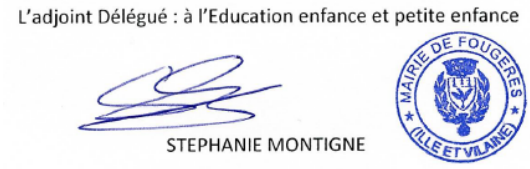
ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,



La secrétaire de séance,



Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:42:23+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:42:22